

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF
Neuvième session ordinaire
25 – 29 juin 2006
Banjul (Gambie)

EX.CL/256 (IX)
Original : Anglais

DIALOGUE AFRIQUE - UNION EUROPEENNE

DIALOGUE AFRIQUE - UNION EUROPEENNE

La sixième réunion ministérielle des Troïkas Afrique - Union européenne s'est tenue à Vienne (Autriche) le 8 mai 2006. Elle a adopté à l'issue de ses travaux, le Communiqué ci-joint.

La réunion, après avoir examiné la matrice conjointe de mise en œuvre ainsi que les questions ayant trait au renforcement du dialogue Afrique-Union européenne, aux conflits et à la reconstruction post-conflit en Afrique, à la bonne gouvernance, à l'intégration économique régionale, à la coopération et au commerce, à la migration, à l'infrastructure et à la lutte contre le VIH/SIDA, a adopté un certain nombre d'initiatives communes.

La réunion :

- i. *a adopté* une matrice conjointe de mise en œuvre des engagements pris ;
- ii. *a examiné* la proposition d'élaborer un projet de stratégie conjointe Afrique- Union européenne, devant être adopté de préférence par le deuxième Sommet Afrique-Union européenne ; à ce propos, la partie africaine a exprimé sa préoccupation devant le retard accusé dans la tenue du Sommet étant donné qu'un certain nombre de recommandations faites par diverses réunions ministérielles attendent d'être entérinées par les chefs d'Etat et de gouvernement des deux parties, comme il a été décidé à Bamako (Mali). La partie européenne a proposé de continuer de chercher des options avisées, y compris la tenue d'un sommet du modèle de la Troïka ou d'un sommet où le Zimbabwe sera représenté par un « envoyé spécial » ;
- iii. *a noté avec satisfaction l'augmentation prévu* de l'appui financier à l'Union africaine et en particulier le prochain programme d'appui de 55 millions d'Euros qui sera financé sur les ressources du neuvième FED ;
- iv. *s'est félicitée de la reconstitution* à court terme des ressources de la Facilité pour la paix en Afrique à hauteur de 50 millions d'Euros sur les ressources du neuvième FED en vue du financement de la Mission de l'Union africaine au Soudan, et de l'octroi de 300 millions d'Euros des ressources du 10ème FED pour la poursuite de la Facilité pour la paix en Afrique de 2008 à 2010 ;
- v. *s'est également félicitée* de la récente signature, à Abuja (Nigeria), de l'Accord de paix sur le Darfour ; et a félicité l'Union africaine et le

Nigeria pour leurs efforts, et la communauté internationale pour son soutien ; a lancé un appel aux parties au conflit pour qu'elles respectent scrupuleusement l'Accord qu'elles ont signé, et a demandé aux autres mouvements rebelles à signer l'Accord immédiatement et sans condition ;

- vi. *a accueilli avec intérêt* la mise au point d'une initiative de gouvernance pour l'Afrique, qui permettra de parvenir à un consensus et de mobiliser l'appui à la mise en œuvre des programmes sur la gouvernance ;
- vii. *a décidé* d'examiner régulièrement les questions des droits de l'homme, y compris au niveau des experts, sous un format modifié de troïka ;
- viii. *s'est félicitée* du processus de rationalisation des Communautés économiques régionales (CER) et de l'élaboration d'un programme restreint d'intégration et de convergence grâce à la révision, actuellement en cours par l'Union africaine, des dispositions pertinentes du Traité d'Abuja. La réunion a également pris acte de la nécessité de renforcer les capacités des CER et de la Commission de l'Union africaine en vue d'assurer la synergie et l'harmonisation optimales des programmes et politiques au sein des CER et entre les CER, ainsi que des progrès réalisés dans les négociations des accords de partenariat économique régional (APE) devant s'achever en décembre 2007 ;
- ix. dans le domaine du commerce, la partie africaine *a invité* la partie européenne à aider à faciliter l'accès de l'Afrique à l'aide pour le commerce ;
- x. les ministres *ont salué* l'initiative d'instituer un Forum UE-Afrique des hommes d'affaires, dont la partie européenne abritera la première réunion à Bruxelles au cours du dernier trimestre de 2006. La réunion *s'est félicitée* de la tenue prochaine de cette première réunion du Forum UE-Afrique des hommes d'affaires ;
- xi. les ministres *ont encouragé vivement* la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat du NEPAD à poursuivre leurs efforts visant à renforcer la coopération et la coordination ;
- xii. *la réunion s'est félicitée* de l'augmentation du financement de la coopération à travers le Fonds européen pour le développement grâce la mise à disposition de 22.682 milliards d'Euros sur les ressources du 10^{ème} FED pour la période 2008-2013 ;

- xiii. *elle a déclaré qu'elle attend avec beaucoup d'intérêt* la tenue de la réunion ministérielle UE-Afrique sur la migration en ayant à l'esprit le dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration, qui est prévu en septembre 2006 ;
- xiv. *elle a pris note avec satisfaction* du rapport préliminaire sur l'évaluation continentale des systèmes d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire, menée sous les auspices de la FAO et financée par l'Union européenne ;
- xv. *elle s'est réjouie* à la perspective de la création d'un fonds d'affectation spéciale pour jeter les bases du Partenariat UE-Afrique pour l'infrastructure avec un montant initial de 60 millions d'Euros sous forme de subvention dans le cadre de l'assistance de la Communauté, et de 260 millions d'Euros sous forme de prêt géré par la Banque d'investissement étranger (BIE). Ce partenariat contribuera au NEPAD I-STAP dont il doit tenir compte.

La réunion a par ailleurs reconnu l'importance de contrôler la mise en œuvre des engagements pris par les deux parties. A cet égard, il a été décidé que la matrice conjointe de mise en oeuvre sera mise à jour tous les trois mois par les troïkas des ambassadeurs à Addis-Abeba, et présenté aux troïkas des ministres à leurs réunions semestrielles.

La partie africaine a accueilli favorablement la proposition de la Commission européenne de mobiliser un montant de 30 millions d'Euros pour la lutte contre la grippe aviaire à travers les partenariats et mécanismes déjà existants de l'Union africaine (ALIVE). L'Union européenne a invité l'Union africaine à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires, qui est prévue à Vienne les 6 et 7 juin 2006, après la conférence d'annonces de contributions de Beijing. Cette réunion sera l'occasion d'attirer l'attention sur la situation spécifique des pays africains quant à la propagation de la grippe aviaire, et de proposer que la prochaine réunion se tienne en Afrique.

EX.CL/256 (IX)
Annexe 1

COMMUNIQUE FINAL

COMMUNIQUE FINAL

6^{ème} TROIKA MINISTERIELLE AFRIQUE-UE

Vienne, 8 mai 2006

Dans le cadre du dialogue Afrique-UE, la sixième réunion ministérielle des Troïkas africaine et européenne s'est tenue le 8 mai 2006 à Vienne (Autriche). La réunion a été précédée d'une réunion de hauts-fonctionnaires tenue les 6 et 7 mai 2006. La réunion des ministres était co-présidée par S.E. Rodolphe Adada, Président en exercice du Conseil exécutif de l'UA et UE Ursula Plassnick, Présidente en exercice du Conseil de l'Union européenne (UE).

La Troïka africaine était également de S.E. Dr Lam Akol ; Ministre des Affaires étrangères de la République du Soudan et l'Ambassadeur George O. Ajonye, représentant du Ministre des Affaires étrangères du Nigeria et des Commissaires. Dr. Maxwell M. Mkwkezalamba, en charge des Affaires économiques et M. Said Djinnit, en charge de la Paix et de la sécurité de l'Union africaine.

La Troïka de l'UE était composée de S.E. Erkki Tuomioja, Ministre des Affaires étrangères de Finlande, du membre de la Commission européenne chargé de l'aide au développement et des affaires humanitaires, M. Louis Michel et de M. Koen Vervaeke, Chef du Groupe de travail Afrique au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

Préambule

- En décembre 2005, l'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie pour l'Afrique. Cette stratégie fournit un cadre d'action commun, global et cohérent pour tous les Etats membres de l'UE et la Commission européenne pour appuyer les efforts de l'Afrique en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015. Elle reflète l'intérêt de l'Europe de voir l'Afrique se développer en un continent stable et prospère.
- L'année 2006 sera une année clef pour la mise en oeuvre. Les Ministres se sont réunis aujourd'hui pour évaluer les progrès réalisés depuis la 5^{ème} réunion ministérielle de la Troïka à Bamako et convenir de la voie à suivre.

Les Ministres :

- Ont adopté une Matrice de mise en oeuvre conjointe pour assurer le suivi de la mise en oeuvre des engagements pris.

- Ont décidé de travailler sur le projet d'une stratégie conjointe Afrique/UE qui sera adopté lors du 2^{ème} Sommet Afrique/UE.
- Se sont félicités de l'augmentation envisagée de l'assistance financière à l'Union africaine et en particulier du programme d'appui de 55 millions d'euros financé par le 9^{ème} FED.
- Se sont en outre félicités de la reconstitution à court terme des ressources de la facilité pour la paix en Afrique avec 50 millions d'euros provenant du 9^{ème} FED pour financer la Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) et de la fourniture de 300 millions d'euros du 10^{ème} FED pour poursuivre la Facilité pour la paix en Afrique de 2008 à 2010.
- Ont salué l'élaboration d'une initiative de gouvernance pour l'Afrique en vue de dégager un consensus et d'appuyer la mise en œuvre des programmes relatifs à la gouvernance.
- Ont décidé d'examiner régulièrement les questions des droits de l'homme au niveau des experts dans un format modifié de la Troïka.
- Se sont réjouis à la perspective de la tenue du premier Forum des affaires Afrique/UE à Bruxelles en automne 2006.
- Se sont félicités de l'augmentation du volume des ressources financières pour la coopération grâce au Fonds européen de développement en débloquant 22,682 milliards au titre du 10^{ème} FED pour la période 2008-2013.
- Ont déclaré qu'ils attendent avec intérêt la tenue d'une réunion ministérielle Afrique/UE sur la migration en ayant à l'esprit le Dialogue de haut niveau des Nations unies sur la migration prévu en septembre 2006.
- Ont pris note avec satisfaction du rapport préliminaire de l'Evaluation continentale des systèmes d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire, effectuée sous l'égide de la FAO et financés par l'UE.
- Se sont réjouis de la perspective de la création d'un Fonds d'affectation spéciale pour appuyer le partenariat Afrique/UE pour l'infrastructure avec un montant initial de 60 millions d'euros en prêts financés pour l'assistance de la communauté et jusqu'à 260 millions d'euros en prêts gérés par la BEI. Ce partenariat tiendra compte du NEPAD-STAP et y contribuera.

1. Stratégie

a) Adoption de la Matrice de mise en œuvre conjointe

Les Ministres ont adopté la Matrice de mise en œuvre conjointe qui indique les engagements des deux parties concernant le Plan d'action du Caire, l'Agenda d'orientation de l'UA et la Stratégie de l'UE pour l'Afrique et ont félicité les experts des deux parties et la Troïka Afrique/UE pour sa préparation. Ils ont décidé de la considérer comme un document vital et ont demandé aux ambassadeurs de la Troïka de mettre à jour et de suivre, sur la base d'une proposition conjointe des deux Commissions et du secrétariat du Conseil, la matrice de mise en œuvre conjointe au moins tous les trois mois. Ils ont en outre demandé aux ambassadeurs de la Troïka de présenter des rapports d'activités aux réunions semestrielles des Ministres de la Troïka – UA/UE et de tenir leur première réunion sur la Matrice en juin 2006. L'UE a confirmé que les informations concernant les activités d'aide bilatérale des Etats membres de l'UA au niveau continental seront progressivement incluses dans la Matrice.

b) Stratégie conjointe Afrique/UE : La voie à suivre

Les deux parties ont réitéré l'accord conclu à la 5^{ème} réunion ministérielle de la Troïka à Bamako pour transformer la stratégie de l'UE pour l'Afrique en une stratégie conjointe. Elles ont décidé que ce sera un document politique court définissant une vision des relations entre l'Afrique et l'UE au cours des prochaines décennies et basé sur un dialogue qui doit être approfondi, plus fréquent et portant sur de nouveaux domaines d'intérêt commun. Le document doit être structuré autour de quatre volets ; à savoir la paix et la sécurité, la gouvernance humaine, le commerce et l'intégration, le développement.

Les Ministres ont décidé de considérer la matrice de mise en œuvre conjointe comme un point de départ pour identifier les domaines appropriés pour la stratégie conjointe Afrique-UE et que la prochaine Troïka ministérielle examinera un projet de cette stratégie qui sera adopté à l'occasion du 2^{ème} Sommet Afrique-UE.

Les Ministres ont noté avec satisfaction que, le fait que l'Afrique a entamé le processus aboutissant à une stratégie conjointe en engageant des consultations ente les Etats membres de l'UA tout en utilisant la matrice de mise en œuvre conjointe comme base.

c) Promotion du dialogue en vue du Sommet de Lisbonne

A la suite du Sommet Afrique/UE du Caire, les Ministres ont réitéré la nécessité et le souhait de tenir un deuxième Sommet Afrique/UE qui refléterait l'intensification et

l'élargissement du dialogue Afrique/UE au cours des dernières années et de fournir une orientation et d'imprimer un élan aux futures relations Afrique-UE.

Les Ministres ont décidé que le format actuel de la Troïka pourrait être ouvert, le cas échéant pour permettre une participation plus représentative au dialogue et que la réunion des hauts-fonctionnaires d'Afrique et de l'UE pourrait constituer une étape décisive dans cette direction.

d) Transformation institutionnelle

Les Ministres ont mis l'accent sur l'avantage particulier d'échanger les expériences et les compétences entre l'UA et l'UE étant donné la similitude de leurs objectifs ainsi que l'importance de la coopération intensifiée entre la Commission de l'UA et la Commission européenne/Secrétariat du Conseil.

Il a été pris note du rapport de la Commission de l'UA sur les progrès réalisés dans les processus de transformation institutionnelle. La Commission européenne a exprimé sa disponibilité à continuer et à renforcer son appui dans ce domaine clef et réitéré l'exécution du programme d'appui institutionnel de 55 millions d'Euro devant être financé par le 9^{ème} FED.

1) Paix et sécurité

a) Soudan

Les Ministres se sont félicités de la signature de l'Accord de paix sur le Darfour par le gouvernement du Soudan et le SLM/A. Ils ont reconnu que l'Accord ouvre la voie à une amélioration rapide de la situation humanitaire et sécuritaire sur le terrain, notamment la protection de la population civile, l'acheminement sans obstacles de l'assistance humanitaire et la restauration de la paix durable et de la réconciliation dans la région. Ils ont exhorté les autres mouvements rebelles à signer immédiatement et sans conditions, l'Accord de paix sur le Darfour.

Les Ministres ont félicité l'Union africaine et le Nigeria qui a accueilli les pourparlers, pour leurs efforts. Ils se sont également félicités de l'appui fourni l'Union africaine par la communauté internationale tout au long du processus de négociations.

Les Ministres ont demandé aux parties de scrupuleusement mettre en œuvre l'Accord de paix sur le Darfour, dans les meilleurs délais et en toute bonne foi. A cet égard, ils ont mis l'accent sur le rôle que doit jouer l'AMIS, au cours des prochains mois, dans la mise en œuvre de l'Accord et souligné la nécessité de renforcer l'AMIS par la mise en œuvre des recommandations faites par les missions d'évaluation conjointes.

Les Ministres ont salué les progrès réalisés depuis l'adoption de la décision du CPS de l'UA du 10 mars 2006. Ils ont estimé que, dans le cadre des dispositions pertinentes de cette décision, la signature de l'Accord à Abuja, permettra la conclusion rapide des discussions entre les Nations unies et le gouvernement d'union nationale du Soudan sur le rôle des Nations unies au Darfour, y compris les activités préparatoires requises.

Les Ministres ont décidé que la communauté internationale fournisse d'urgence l'assistance nécessaire pour la mise en œuvre de l'Accord et la reconstruction du Darfour. L'UE s'est engagée à appuyer la mise en œuvre de l'Accord par le renforcement de l'AMIS et le soutien au dialogue Darfur/Darfur et à la reconstruction post conflit du Darfour. Les Ministres ont salué la contribution récemment annoncée de 50 millions d'euros de la facilité pour la paix en Afrique à l'AMIS en plus des 162 millions d'euros déjà fournis. Ils se sont en outre félicités de l'annonce de 100 millions d'euros faite par la Commission européenne pour un programme humanitaire et de relance. L'UE a réaffirmé sa disponibilité à continuer de fournir l'assistance technique et logistique à l'AMIS.

Tout en se félicitant des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global conclu entre le Gouvernement du Soudan et le SPLM/A, les Ministres ont demandé aux parties de maintenir leur engagement en faveur de sa mise en œuvre effective. Ils ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle honore les engagements qu'elle a pris à la conférence des donateurs à Oslo et assure le suivi des résultats de la réunion du Consortium de Paris.

Les Ministres ont noté avec satisfaction les efforts en cours pour éliminer les tensions à l'Est du Soudan et ont demandé aux parties d'accélérer le processus en vue de résoudre tous les désaccords.

b) République démocratique du Congo

Les Ministres ont pris note des progrès importants réalisés dans la préparation de l'organisation des élections. Ils ont exhorté tous les acteurs congolais – l'espace présidentiel, le gouvernement et les institutions de transition, les parties politiques, leurs dirigeants et la société civile – à collaborer pour garantir des élections pacifiques, justes et transparentes à la date annoncée du 30 juillet 2006. Leur engagement soutenu sera également requis après les élections afin de promouvoir un processus inclusif de reconstruction du pays.

Les deux parties ont reconnu l'importance des prochaines élections dans le cadre des efforts déployés en vue de promouvoir une paix durable et la stabilité en RDC. L'UE a informé la partie africaine de l'opération EUFOR RD Congo comme contribution à un environnement pacifique et stable au cours des élections, en appui à

la MONUC ainsi que du soutien du Conseil de sécurité des Nations unies à cette opération.

Ils ont mis en lumière l'importance d'assurer la paix à l'Est du pays et exprimé leur soutien aux efforts en vue de neutraliser et de désarmer les groupes armés dans cette zone. Dans ce contexte, ils ont demandé au gouvernement de la RDC et aux pays voisins de collaborer tout en respectant l'intégrité territoriale de la RDC. L'UE a promis son assistance continue à la réforme du secteur de la sécurité et s'est félicitée de la coopération avec certains Etats membres de l'UA sur le terrain.

Ils ont pris note des activités préparatoires à l'organisation du deuxième Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Conférence internationale sur la région des grands lacs.

c) Côte d'Ivoire

Les Ministres ont salué les progrès réalisés dans le processus de paix en Côte d'Ivoire depuis la première séance du gouvernement de transition en mars 2006 et du « nouvel esprit » qui prévaut dans le dialogue de réconciliation nationale. Ils ont également salué les efforts déployés par le Premier Ministre Banny pour créer un environnement de confiance et accélérer l'application de la feuille de route ; ils ont par ailleurs pris note des engagements pris par les dirigeants politiques du pays à Yamoussoukro en février 2006 demandant à toutes les parties de contribuer positivement au processus de paix et de réconciliation.

Ils ont accueilli avec satisfaction l'inauguration de la Commission électorale indépendante et exhorté ses membres à veiller à ce que tout soit en place pour les élections prévues avant le 31 octobre 2006 (identification des électeurs, listes électorales, etc.).

Les Ministres ont souligné l'urgence d'entamer simultanément les processus d'identification et de désarmement ainsi que la restructuration de force de sécurité.

Les Ministres ont condamné tous les actes de violence et de violation des droits de l'homme qui compromettent le processus de paix et de réconciliation et demandé à tous les Ivoiriens d'entrer dans une ère nouvelle conduisant aux élections d'octobre.

c) Ethiopie/Erytrée

Les Ministres se sont félicités de l'assistance apportée par les Témoins de l'Accord, d'Alger à l'initiative en cours des Etats-Unis pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et faire baisser les tensions entre les deux pays.

Les Ministres ont exprimé l'espoir que les progrès constatés au cours des derniers mois, aboutiront à une solution définitive à l'impasse actuelle et mèneront à une paix durable.

Les deux parties ont exprimé leur appui total au rôle des Nations unies et de l'UNMEE.

e) Ouganda

Les Ministres se sont félicités de la récente création d'un comité de suivi conjoint auquel l'UE participe pleinement et des autres initiatives prises par le Gouvernement ougandais pour améliorer davantage la situation au Nord du pays. Ils ont exprimé l'espoir que ces efforts permettront de répondre la crise humanitaire au Nord de l'Ouganda. Ils ont demandé à la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour résoudre la crise et fournir l'assistance financière pour le retour des personnes déplacées et le programme de DDR.

Les deux parties ont souligné la nécessité de parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Les Ministres ont condamné les actes criminels perpétrés par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) qui terrorisent la population et ont mis l'accent sur la nécessité d'une coopération renforcée, notamment dans le contexte de la Conférence internationale sur les Grands Lacs, pour réaliser la paix et mettre fin aux activités de la LRA, notamment en facilitant l'arrestation des personnes inculpées par la Cour pénale internationale(CPI).

f) Tchad

Les ministres ont condamné les attaques perpétrées par les mouvements rebelles au Tchad ainsi que les incursions dans les camps des réfugiés. Ils ont exprimé leur préoccupation devant la détérioration des relations entre le Soudan et le Tchad, ont exhorté les deux parties à respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de l'Accord et de la Déclaration de Tripoli, et se sont félicités des efforts que déploie, à cette fin, la Commission de l'Union africaine, et que l'Union européenne est prête à soutenir.

Les ministres ont lancé un appel au Gouvernement tchadien pour qu'il ouvre le dialogue avec toutes les forces politiques au Tchad en vue de la consolidation du processus démocratique dans le pays. Ils se sont félicités de l'appui que le président en exercice de l'Union africaine, l'Union européenne et autres partenaires internationaux pourraient apporter pour faciliter le dialogue.

g) Architecture pour la paix et la sécurité en Afrique – Facilité pour la paix en Afrique

Les ministres ont noté avec satisfaction les progrès importants qui ont été réalisés par l'Union africaine et les organisations sous-régionales concernées dans la mise au point d'une architecture pour la paix et la sécurité en Afrique. Ils ont insisté sur l'importance du renforcement des capacités et de la contribution indispensable de la Facilité pour la paix en Afrique. La partie africaine s'est félicitée de la décision de l'Union européenne de reconstituer, à court terme, les ressources de la Facilité pour la paix en Afrique avec 50 millions d'Euros à partir des ressources du 9^{ème} FED afin de financer la Mission de l'Union africaine au Soudan et poursuivre les activités de la Facilité pour la paix dans le cadre du nouveau plan de financement commençant avec 300 millions d'Euros, de 2008 à 2010 du 10^{ème} FED.

Les ministres se sont félicités des progrès enregistrés dans le processus de création de la Force africaine en attente, de la coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne et avec d'autres bailleurs de fonds. L'Union européenne a informé qu'elle est en train d'élaborer un cadre pour soutenir les capacités de l'Afrique en matière de prévention, de la gestion et de règlement des conflits, qui sera examiné avant d'être finalisé avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales concernées. Les ministres ont reconnu la nécessité d'harmoniser tout appui de la communauté internationale aux centres régionaux de formation et aux centres d'excellence pour la Force africaine en attente. Ils ont également indiqué qu'il est important de continuer l'appui au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme.

3. Gouvernance

a) Initiative de gouvernance

Les ministres se sont félicités de l'élaboration d'une initiative de gouvernance pour l'Afrique, qui permettra de parvenir à un consensus sur la gouvernance dans le cadre de la politique de développement.

b) Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)

Les ministres ont pris acte du fait que le MAEP a continué d'enregistrer des progrès dans le secteur de la gouvernance et se sont félicités de l'augmentation du nombre des pays membres, qui a maintenant atteint 26. Ils ont lancé un appel aux Etats membres de l'Union africaine pour qu'ils adhèrent au MAEP afin de renforcer le principe de la transparence et de l'obligation de rendre compte sur le continent.

Les ministres se sont félicités de ce que certains pays, comme le Ghana et le Rwanda ont soumis leurs rapports et ont en particulier exprimé leur satisfaction pour la

réalisation, en janvier 2006, du rapport d'évaluation par les pairs du Ghana. L'Union européenne a fait part de son intérêt d'échanger des vues avec l'Union africaine sur ces rapports, sur les expériences acquises, sur l'utilité de cette opération et sur les enseignements tirés. L'Union européenne a encouragé les autres pays africains à poursuivre la publication de leurs rapports d'évaluation. Les prochains rapports d'évaluation seront sur l'Algérie, le Kenya, Maurice, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Les ministres ont noté avec satisfaction que l'Initiative de gouvernance vise à soutenir le MAEP ainsi que les réformes qu'elle introduira, si nécessaire, dans le cadre de la programmation et de l'assistance.

Les ministres ont accueilli avec satisfaction, la réalisations des études de faisabilité sur la création de l'Unité et du Fonds d'assistance électorale, et l'organisation d'une série d'ateliers prévus au cours de 2006 pour valider ces études. Ils ont pris acte du souhait exprimé par la partie africaine pour que l'Union européenne contribue à ce Fonds.

Les ministres se sont félicités de l'inclusion, dans l'initiative de gouvernance, d'un plan d'appui au MAEP.

b) Droits de l'homme

Les ministres ont réitéré l'attachement profond de l'Union africaine et de l'Union européenne à la démocratie, aux droits de l'homme, à l'Etat de droit comme conditions préalables à la paix, à la sécurité et au développement.

Ils se sont félicités de la nomination, tout récemment, des juges à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, et ont exprimé l'espoir que cette Cour ne tardera pas à devenir opérationnelle.

Ils ont également pris note des différentes autres activités entreprises dans le cadre du programme de l'Union africaine en vue de la promotion des droits de l'homme.

Ils se sont félicités de la récente création du Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme. Les ministres ont discuté un certain nombre de situations qui prévalent dans des pays et ont décidé de suivre ces situations dans un format modifié de troïka, composé d'experts en matière des droits de l'homme des deux parties. Ce format de troïka modifié pourrait également servir à prendre régulièrement des contacts en vue d'une coopération fructueuse avec le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

d) Coopération avec la Cour pénale internationale (CPI)

Les ministres se sont félicités des démarches entreprises en vue de mettre fin à l'impunité, ce qui permettrait de promouvoir l'Etat de droit, la bonne gouvernance, la stabilité et la réconciliation dans les régions concernées. Ayant à l'esprit le rôle vital de

la CPI dans ce domaine, les ministres ont reconnu la nécessité pour l'Union africaine de coopérer étroitement avec la CPI.

e) Lutte contre la corruption

Les deux parties ont décidé d'exhorter les Etats membres à ratifier les Conventions de l'Union africaine et des Nations Unies de lutte contre la corruption en vue de renforcer la lutte contre la corruption et contre les pratiques y relatives, de faciliter le retour des biens et des fonds illégalement acquis et de promouvoir la transparence et l'obligation de rendre compte sur le continent.

f) Biens culturels

Les ministres ont réitéré les engagements pris à la réunion ministérielle des troïkas tenue à Bamako sur le rapatriement des biens culturels dans leurs pays d'origine. La partie africaine a invité la partie européenne et l'UNESCO à accélérer l'établissement de l'inventaire des biens culturels dans le cadre de la coopération et de faire rapport le plus tôt possible sur les progrès enregistrés. La partie européenne attend avec intérêt une demande formelle de la part du Comité des Ambassadeurs des ACP, qui doit être formulée par l'Union africaine, pour financer l'étude.

4. Intégration régionale et commerce

a) Rationalisation des communautés économiques régionales (CER) et état de mise en œuvre des accords de partenariat économique

Les ministres ont salué les progrès réalisés dans le processus de rationalisation des Communautés économiques régionales (CER) en vue de les rendre plus efficaces et efficaces dans la réalisation de l'intégration du continent africain. Ils ont également souligné la nécessité de renforcer les capacités des CER ainsi que le rôle de coordination de la Commission de l'Union africaine pour assurer la synergie et l'harmonisation optimales des programmes et politiques au sein des CER et entre elles. L'Union européenne se félicite du travail qu'effectue la Commission de l'Union africaine en élaborant un programme minimum d'intégration et de convergence par la révision du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine, ce qui pourrait servir de guide aux activités des CER.

Les ministres ont pris note des progrès accomplis dans les négociations des accords de partenariat économique régional (APE) devant être achevés avant décembre 2007. Ils ont en particulier décidé de poursuivre les discussions sur les questions relatives à la couverture géographique des APE dans certaines régions, du fait de l'appartenance de certains pays à plusieurs CER et des programmes de certaines CER. Les ministres

sont convenus de soutenir le processus de renforcement des capacités et de rationalisation de l'architecture des CER de l'Union africaine, conformément au processus de rationalisation de l'Union africaine.

b) Questions relatives au commerce multilatéral

Les ministres ont confirmé leur engagement et leur volonté de soutenir les efforts visant à conclure, d'ici à la fin de l'année, le cycle des négociations ambitieuses de Doha, qui aboutiront à la croissance économique et au développement de tous les pays participants et des pays en développement en particulier. Ils ont décidé que tous les pays participants contribuent au processus en vue de la finalisation du programme de développement de Doha. La partie européenne a confirmé qu'elle est pleinement consciente des préoccupations et des difficultés que rencontrent les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les petits pays et les pays vulnérables. La partie africaine a invité la partie européenne à aider l'Afrique à avoir accès à l'Initiative « Aide pour le commerce » afin de soutenir les secteurs productifs des économies africaines et de les rendre plus compétitifs sur le marché mondial.

c) Développement du secteur privé et création du Forum des affaires

Les ministres se sont félicités de l'initiative de mettre en place un Forum UE-Afrique des affaires et attendent avec intérêt la tenue du premier Forum au cours du dernier trimestre de 2006. L'Union européenne a exprimé sa disposition à abriter ce Forum à Bruxelles. Les ministres ont décidé que le Forum se tiendra chaque année à tour de rôle, en Europe et en Afrique. Ils ont également décidé que le Forum servira de complément au dialogue en attirant l'attention des milieux d'affaires sur les opportunités d'affaires sur le continent et facilitera les contacts directs entre les représentants des entreprises des deux régions. Ils ont également reconnu que le Forum permettra d'identifier les difficultés et les opportunités d'investissement et de faire des suggestions quant à l'élimination des obstacles à l'investissement et à la promotion du commerce des biens et services.

Les ministres ont pris note du rapport présenté par le Commissaire Louis Michel sur les résultats de la session de réflexion tenue le 2 mai 2006, qui a réuni, entre autres, des représentants de haut niveau d'entreprises africaines et européennes.

d) NEPAD

Les ministres ont insisté sur la nécessité de soutenir sans réserve la mise en œuvre de l'Agenda du NEPAD. Ils ont encouragé la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat du NEPAD à poursuivre leurs efforts en vue de renforcer la coopération et à améliorer la coordination. Ils ont également souligné l'importance d'une coordination étroite entre le Forum africain pour le partenariat (FAP) et les activités devant être

entreprises dans le contexte du Plan d'action africain, de la Stratégie de l'Union européenne et de sa matrice conjointe de mise en œuvre. Enfin, les ministres se sont félicités de la création d'une Unité d'appui au FAP, comme Secrétariat permanent pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action africain. Les ministres ont recommandé une étroite collaboration de cette Unité d'appui avec la partie africaine.

Les ministres ont salué les résultats du sixième Forum africain pour le partenariat (FAP), qui s'est tenu les 4 et 5 mai 2006, à Maputo (Mozambique). Ils ont pris note de l'importance du programme de coopération du FAP, en vue d'honorer les engagements prioritaires conjoints en matière d'infrastructure, de lutte contre le VIH/SIDA, d'agriculture et de sécurité alimentaire.

e) Programme « REACH »

La partie européenne a pris note des préoccupations exprimées par la partie africaine concernant l'impact négatif potentiel du « Programme d'enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques » sur les exportations africaines vers l'Union européenne.

5. Questions de développement

a. Programmation du Fonds européen pour le développement (FED)

Les ministres se sont félicités de la décision de créer le 10^{ème} Fonds européen de développement, qui fournit un montant de 22,682 millions d'Euros pour la période de six ans (2008-2013), dont la majeure partie sera destinée aux pays d'Afrique subsaharienne. Les ministres ont exprimé leur souhait que la programmation des stratégies nationales et régionales s'achève au milieu de l'année 2007 afin de permettre le commencement de la mise en œuvre du 10^{ème} FED. Ils se sont félicités de ce que les programmes d'appui nationaux et régionaux financés par le 10^{ème} FED seront guidés par les objectifs et les priorités de la nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique. Ils se sont également félicités des efforts déployés par la partie européenne pour accélérer la mise en œuvre des programmes précédents du FED. Les ministres ont pris note de la proposition de la partie africaine selon laquelle, compte tenu de la transformation institutionnelle de l'Union africaine, il doit lui être accordé une enveloppe financière panafricaine dans le cadre du 10^{ème} FED, pour financer les programmes et activités retenus au titre de la Stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique.

b. Migration et développement

Les ministres ont reconnu que la migration est une question importante aussi bien pour l'Europe que pour l'Afrique, qui doit être abordée de manière globale et traitée comme une question prioritaire de développement. Les ministres ont rappelé la décision qu'ils ont prise à la cinquième réunion ministérielle des Troïkas qui s'est tenue à Bamako, d'établir un dialogue global sur la migration. Ayant à l'esprit la décision du Sommet de l'Union africaine tenu à Khartoum sur la préparation d'une Conférence ministérielle Afrique – Europe sur la migration et le développement, les ministres ont pris acte des résultats de la réunion d'experts tenue à Alger en avril 2006, à l'issue de laquelle, un projet de position africaine commune a été adopté. Les ministres sont convenus de garder à l'esprit le dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration.

c) Trafic des êtres humains

Les ministres ont décidé que le Plan d'action conjoint de lutte contre le trafic des êtres humains sera mis en œuvre avec priorité. La partie européenne a réitéré sa volonté de soutenir les actions que prendra la partie africaine à cet effet.

d) Grippe aviaire

La partie africaine s'est félicitée de la proposition faite par la partie européenne de mobiliser 30 millions d'Euros pour la lutte contre la grippe aviaire dans le cadre du partenariat et du mécanisme existants de l'Union africaine (ALIVE).

La partie européenne a invité la partie africaine à participer à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires prévue les 6 et 7 juin 2006 à Vienne, après la Conférence d'annonces de contributions de Beijing. Cette réunion offrira l'occasion d'attirer l'attention sur la situation spécifique des pays africains en ce qui concerne la propagation de la grippe aviaire et de proposer que la prochaine réunion sur la question se tienne en Afrique.

La partie africaine a exhorté la partie européenne à continuer de soutenir les pays de l'Union africaine dans la mise en œuvre des plans de préparation et de réaction à la grippe aviaire, y compris le stockage de médicaments antiviraux.

e) Agriculture et environnement

Les ministres ont pris note avec satisfaction du rapport préliminaire sur l'évaluation des systèmes continentaux d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en Afrique, qui a été menée sous auspices de la FAO et financée par l'Union européenne. Les ministres de l'Union africaine ont préconisé une action conjointe quant à la mise en œuvre des résultats de cette évaluation. Ils ont pris note du rôle de premier plan joué par la

Commission de l'Union africaine en ce qui concerne le Fonds d'investissement pour les pêcheries viables. Les ministres ont également pris note des activités menées par l'Union africaine en vue de créer le Marché commun africain des produits alimentaires et de mettre en place des centres africains d'excellence pour l'agriculture et l'environnement.

Reconnaissant l'importance de la protection et de la gestion de l'environnement pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la viabilité de l'environnement et autres Objectifs du Millénaire pour le développement, les ministres ont décidé de mettre en œuvre conjointement, le programme africain pour l'environnement avec un accent particulier sur la prévention et la lutte contre la sécheresse, la désertification et la dégradation des sols, le développement de la sylviculture, de la pêche et la promotion de la gestion durable de l'eau à travers les frontières. Sur la base des résultats de la Conférence mondiale sur l'atténuation des effets des catastrophes, qui s'était tenue en janvier 2005, les deux parties sont convenues de renforcer leur coopération dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

f) Infrastructure et énergie

Les ministres se sont félicités du rapport intérimaire présenté par la Commission sur le nouveau partenariat Union européenne – Afrique sur l'infrastructure, devant être mis en œuvre conjointement par l'Union européenne, l'Union africaine et les Communautés économiques régionales, et attendent avec intérêt la proposition finale devant être présentée en juillet 2006.

Ils se sont félicités, en particulier, du fait que ce partenariat devrait avoir une grande portée et promouvoir l'interconnectivité des réseaux régionaux d'infrastructure (routes, chemins de fer, ports, énergie, ressources en eau, et technologies de l'information et de la communication). Ce partenariat prendra en compte et assistera le NEPAD I-STAP. Les ministres ont exprimé l'espoir que ce partenariat et le Consortium sur l'infrastructure seront complémentaires.

Les ministres ont encouragé les Etats membres de l'Union européenne à continuer de financer les projets d'infrastructure pour le développement durable en Afrique, à travers le Fonds d'affectation spéciale.

g) Accès universel : intensification des efforts pour la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme

Les ministres ont pris note des résultats du Sommet d'Abuja et de l'engagement de Brazzaville sur la nécessité d'intensifier les efforts en vue de l'accès universel à la prévention, aux soins, au traitement et à la prise en charge du VIH/SIDA, de la tuberculose et du paludisme. L'Union européenne a annoncé qu'elle continuera d'apporter son appui à cet effet.

h) Investissement dans les ressources humaines (Programme Nyerere)

Dans le contexte des deux nouveaux programmes d'enseignement supérieur, les ministres ont noté avec satisfaction les progrès rapides enregistrés dans la création d'un nouveau « volet » dans le programme ERASMUS MUNDUS et se sont félicités des opportunités qu'offre ce nouveau « volet » pour la formation supérieure de qualité en Europe. Les ministres ont fait remarquer que ce « volet » vise à rendre opérationnel le nouveau programme pour l'année scolaire 2007-2008 en Europe.

Les ministres se sont félicités du programme Nyerere, lancé par l'Union africaine et ont exprimé leur satisfaction devant la possibilité de renforcer les capacités des institutions africaines d'enseignement supérieur grâce à cette nouvelle initiative. Ils ont noté que la première phase du programme Nyerere sera financée par la Commission européenne dans le cadre du 10^{ème} FED et deviendra opérationnel en 2008. Ils également indiqué qu'un certain nombre de problèmes d'ordre technique restent encore à résoudre avant la présentation des documents techniques. Les ministres ont fait savoir qu'une réunion technique est prévue en fin mai/début juin entre la Commission européenne et l'Union africaine en vue d'examiner ces questions et ont demandé que cette réunion se tienne le plus tôt possible.

6. Questions diverses

Les ministres ont décidé de tenir, à Brazzaville, la septième réunion ministérielle des Troïkas Union africaine – Union européenne à une date qui sera fixée d'un commun accord.

Pour la partie européenne

Pour la partie africaine

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2006

Report on the follow-up of the Africa-Europe dialogue

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4164>

Downloaded from African Union Common Repository